

Entre autres mesures prises contre les chrétiens par les commissaires impériaux, Agobard en signale une qui, dit-il, « a porté le mal à son comble » et qui mérite d'être citée parce qu'elle témoigne de la puissance dont la Juiverie disposait à Lyon :

De temps immémorial, le samedi était, en cette ville, le jour du marché. « Ce jour, écrit l'archevêque, convenait à merveille à nos chrétiens. Car, ceux qui habitent la ville, après avoir acheté au marché du samedi les provisions nécessaires, étaient entièrement libres de vaquer le lendemain aux solennités des messes et aux prédications, et ceux qui habitent hors de la ville, s'y rendant le samedi à l'occasion du marché, en profitaient pour assister aux offices du soir et du lendemain matin, après quoi ils retournaient avec édification chez eux. Mais cela n'arrangeait pas les Juifs qui tenaient à avoir le samedi à eux pour célébrer le sabbat. C'est pourquoi les commissaires ont changé le jour du marché : jetant ainsi, à la grande joie de la synagogue, le trouble dans les habitudes religieuses de notre peuple. »

Cette lettre d'Agobard passa-t-elle sous les yeux de l'empereur ? Ou bien fut-elle interceptée par son entourage ? Cette dernière hypothèse est assez vraisemblable. Ce qu'il y a de certain, c'est que, cette fois encore, les plaintes de l'archevêque de Lyon restèrent sans effet.

Pas un jour cependant on ne vit faiblir l'intrépide

---

vainqueur et triomphateur, Louis, empereur très heureux et toujours auguste. » L'archevêque omet de dire ce qu'il a eu personnellement à souffrir des représentants du gouvernement. « Comme cette persécution a été dirigée principalement contre moi, il ne me sied pas de la dévoiler dans son entier : je ne le ferais qu'autant que votre sollicitude voudrait tout savoir. »